

## CITOYENNETÉ, SANTÉ

### Covid-19 : ville et métropole s'adaptent

Mis en ligne le **vendredi 13 mars 2020**

Suite aux mesures annoncées par le président de la République le 12 mars au soir, la ville de Brest et Brest métropole s'adaptent face à la crise du coronavirus.



La ville de Brest et Brest métropole « *prennent leur part et leurs responsabilités pour éviter au maximum la propagation du risque sanitaire* », a rappelé François Cuillandre, maire de Brest et président de Brest métropole, le vendredi 13 mars. Suite aux annonces du président de la République du 12 mars, **les écoles, collèges, lycées et université, ainsi que les crèches et halte-garderies seront fermées dès lundi 16 mars**. De nombreux établissements accueillant du public et gérés par les deux collectivités seront aussi fermés, ou le sont déjà pour certains (ici notre [espace dédié aux questions les plus fréquemment posées](#), régulièrement mis à jour).

## Etablissements accueillant des activités à destination des enfants

Ces établissements gérés par la ville ou la métropole seront fermés dès lundi 16 mars :

- Conservatoire de musique et de danse
- Ecoles de musique

- Ecoles de musique
- Tout accueil collectif de mineurs (centres de loisirs...)
- Les écoles, collèges et lycées; l'université; les crèches et halte-garderies

## Equipements accueillant des activités quotidiennes tous publics (adultes et mineurs)

Ces établissements gérés par la ville ou la métropole seront fermés à partir de lundi 16 mars :

- Sont fermés jusqu'à nouvel ordre tout équipement et établissement non alimentaires :

- Oceanopolis
- Le Quartz
- Brest expo
- Brest Arena
- Mac Orlan,
- Carène,
- Musée des Beaux-arts,
- Passerelle centre d'art contemporain,
- Maison de la Fontaine,
- Tour Tanguy,
- Abri Sadi-Carnot,
- Archives de Brest,
- Salles de la Ville (salle de Conf, maison des syndicats, auditorium des Capucins),
- Maison des syndicats,
- Auditorium des Capucins,
- Ateliers des Capucins
- les médiathèques,
- les piscines,
- Le Rinkla Stadium (patinoire),
- les centres de loisirs,
- gymnases,
- centres nautiques,
- l'ensemble des accueils collectifs de mineurs.

La collectivité va par ailleurs adresser un courrier au Vauban et à la Maison du théâtre, afin de les inciter à fermer également.

## Les marchés

Les marchés alimentaires brestois sont maintenus. Quelques dispositions de bon sens s'imposent cependant : ne sont accueillis que les commerçants alimentaires abonnés. Un espace d'un mètre entre chaque stand facilitera la gestion des distances des files d'attente. Les gestes barrière sont bien sûr à appliquer, et la priorité est donnée au service aux aînés. Les deux marchés non alimentaires de Brest, celui de Saint-Martin et la brocante de Saint-Louis sont annulés.

## Soirée électorale du 15 mars

La soirée électorale du 15 mars est maintenue, mais le hall d'honneur ne pourra pas accueillir plus de 100 personnes à la fois. Les résultats de ce premier tour seront accessibles sur Brestfr après la proclamation officielle en mairie.

## Soutien aux entreprises du territoire

**« Cette crise est sanitaire, mais elle est aussi économique : beaucoup d'entreprises sont en grand danger dès aujourd'hui. Nous avons donc souhaité mettre en place des mesures de soutien, prises en accord avec celles que la région Bretagne peut mettre en place »,** a précisé Yann Guével, adjoint au maire.


Trois grandes mesures sont appliquées :







- > Le report de la collecte de la taxe de séjour dans l'hôtellerie
- > La non application des pénalités de retard pour les titulaires de marchés publics des deux collectivités, qui ne seraient pas en mesure d'effectuer toutes les tâches prévues
- > Le maintien des subventions de la ville et de la métropole aux organisateurs de manifestations annulées
- > Les entreprises touchées peuvent contacter le service d'aide de Brest métropole au 02 98 33 50 50


## Solidarité

Autant de mesures mises en œuvre au plus tôt, et dont la liste est susceptible d'évoluer en fonction de la situation des jours à venir. « *Nous gardons malgré tout deux priorités majeures. **Organiser les solidarités vis-à-vis des plus vulnérables** (personnes âgées et malades), pour éviter leur isolement. Et donner aux personnels du CHRU notamment, la capacité d'exercer leurs missions dans les conditions les plus optimales* », a rappelé François Cuillandre. Les agents des collectivités pourraient en effet se mettre à disposition pour assurer la garde des enfants de ces personnels au rôle vital dans la gestion de l'épidémie.

Les [questions les plus fréquemment posées](#) concernant le coronavirus sont régulièrement mises à jour



-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)

**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

#### Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)  
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h /18h  
Samedi 8h30/12h30

### Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

#### Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi de 8h à 18h  
Samedi de 8h30 à 12h30

